

RÉPONSES À L'ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIER

DATE 28 avril 1978

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

(31 MARS 1977)

NOM DU MIN./ORGANISME/SOCIÉTÉ

AUTEUR DES RÉPONSES Archives publiques
et Bibliothèque nationale

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	RÉPONSES DE L'ORGANISME EN 1977 RAPPORT	RÉPONSES AU 31 MARS 1978
<p>DÉLÉGATION DES POUVOIRS</p> <p>Les cartes de spécimen de signature à l'appui de la délégation de pouvoirs prévue dans la Loi sur l'administration financière ne sont ni complètes ni à jour.</p> <p>Afin que les pouvoirs de signer soient exercés comme il convient, il faudrait que les cartes de spécimen de signature soient gardées à jour et révisées au moins une fois par année. Il faudrait les consulter fréquemment au cours de la vérification a priori afin de vérifier si les pouvoirs de signer sont exercés comme il convient.</p>	<p>Recommandation acceptée. Nous sommes actuellement à mettre à jour les cartes de spécimen de signature et, en même temps, nous examinons les pouvoirs de signer des deux organismes avant de les présenter au Ministre pour approbation.</p>	<p>Les nouveaux tableaux des pouvoirs de signer en matière financière ont été préparés et signés par le ministre et les sous-chefs. De nouvelles cartes de spécimen de signature ont été préparées et sont en usage dans les départements.</p>
<p>REVENUS ET COMPTES À RECEVOIR</p> <p>Les politiques en ce qui a trait à l'imputation de frais pour les services fournis au public ou à d'autres ministères n'ont pas été consignées et nous n'avons trouvé aucune preuve d'approbation de la part des autorités compétentes.</p>		